

FORMATION CACES

OBJECTIFS

- Maîtriser la conduite en sécurité de chariots de manutention (catégories ciblées).
- Identifier les risques (chute de charge, renversement, collision) et appliquer les bonnes pratiques.
- Savoir effectuer les vérifications quotidiennes avant, pendant et après utilisation.
- Réussir les tests théorique et pratique du CACES® R489.

PROGRAMME

RÉGLEMENTATION ET RESPONSABILITÉS

- Présentation de la recommandation R489 (ex-R389) et obligations légales
- Responsabilités du cariste et de l'employeur

PRÉVENTION DES RISQUES

- Types de risques et statistiques AT
- Impact du milieu de travail : co-activité, visibilité, sol, circulation

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

 Classification des catégories (1A à 5), éléments de commande, batterie ou moteur thermique, circuits hydrauliques

STABILITÉ ET PLAQUE DE CHARGE

 Centre de gravité, plaque de charge, gerbage, surcharge, pictogrammes

PRATIQUE ENCADRÉE

 Prise de poste : contrôle visuel de l'engin, état des pneus, niveaux, sécurité du poste, lecture plaque de charge



PUBLIC

Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté en entreprise (logistique, industrie, BTP, entrepôt...).



PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum. Être reconnu apte médicalement à la conduite.



5 jours (35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation





FORMATION CACES

- Conduite de base : marche avant/arrière, circulation à vide / en charge, conduite en pente ou faible visibilité selon catégorie
- Manœuvres opérationnelles : prise et dépôt de charges (palette, conteneur), stockage en palettier, gerbage, chargement ou déchargement (sol ou quai)
- Fin de poste : stationnement sécurisé, vérifications, signalement des anomalies, maintenance de premier niveau

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques (diaporamas, vidéos INRS, livret stagiaire) et de phases pratiques sur trajecteurs adaptés
- Chariots conformes aux catégories visées, environnements avec divers types de sols
- Études de cas, retours d'expérience et échanges entre participants
- Formateur certifié + testeur OTC habilité

EVALUATION ET VALIDATION

- Test théorique (QCM) porté sur les règles de sécurité, réglementation, fonctionnement des engins, stabilité
- Test pratique : épreuve chronométrée sur le chariot, incluant prise de poste, maniement et fin de poste
- Réalisé par un testeur certifié OTC
- CACES® délivré en cas de réussite aux deux modules (valable 5 ans)



PURLIC

Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté en entreprise (logistique, industrie, BTP, entrepôt...).



PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum. Être reconnu apte médicalement à la conduite.



3 à 5 jours (21 à 35 heures)



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation